

Cher membre de RTOERO,

RTOERO continue de travailler sans relâche tout au cours de cette pandémie afin d'assurer le maintien des programmes et des services offerts à tous les membres. Nous avons aussi déployé toutes les précautions raisonnables afin de minimiser le risque de transmission du virus de la COVID-19.

Comme l'a fait le Conseil d'administration l'an dernier, nous avons informé la direction et les membres de tous les districts que tous les événements et toutes les activités en présentiel de RTOERO sont annulés, et que les réunions continueront d'avoir lieu en format virtuel jusqu'à nouvel ordre.

En vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, les districts n'ont aucune obligation légale de tenir une assemblée annuelle, puisqu'ils ne forment pas des entités juridiques distinctes, mais relèvent plutôt de RTOERO.

Comme nous l'avons fait l'automne dernier, nous avons apporté un petit changement à la procédure électorale au niveau des districts. À l'heure actuelle, la liste des membres qui ont accepté d'exercer des rôles à la présidence, à la vice-présidence, au secrétariat et à la trésorerie pour la prochaine année est la suivante :

Présidence :

Première vice-présidence :

Deuxième vice-présidence :

Secrétariat :

Trésorerie :

Veillez contacter la présidence de votre district [NOM ET COURRIEL] d'ici le [DATE LIMITE] **seulement** si vous désirez être candidat à l'un ou l'autre des postes ci-dessus.

Si aucun autre membre n'exprime son intérêt à se présenter à l'un ou l'autre des postes énumérés ci-dessus, les membres déjà en place à la direction seront élus par acclamation et aucune élection n'aura lieu cette année. Si d'autres noms s'ajoutent à la liste en vue de l'élection, vous recevrez des informations concernant le processus électoral de votre district.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux activités de votre district et de RTOERO, alors que nous continuons de veiller à la santé et au bien-être de tous les membres.

Cordialement,

Rich Prophet
Président du Conseil d'administration